

## **DECLARATION DE NICE**

*Pour une action en faveur de la prévention de l'extrémisme violent et de la sécurisation des villes en Europe et en Méditerranée*

### **Nous, Elus et représentants de villes européennes et méditerranéennes :**

- Exprimons notre engagement commun pour faire face à la montée de la radicalisation et à l'extrémisme violent ;
- Assurons de notre soutien et de notre fraternité toutes les victimes du terrorisme à travers le monde mais aussi de notre engagement à veiller à leur juste reconnaissance et aux droits dont elles doivent bénéficier ;
- Soulignons la responsabilité collective de l'ensemble des échelons politiques et gouvernementaux pour répondre à cette exigence de paix, de sécurité et de mobilisation générale et ce, dans l'ensemble de l'espace européen mais aussi méditerranéen ;
- Affirmons notre volonté d'agir ensemble et de manière coordonnée en raison de nos interdépendances, de nos liens culturels et de nos valeurs communes face au danger auquel nous sommes confrontés.

Forts de nos expériences respectives, acquises au sein des réseaux des villes et à travers une coopération initiée depuis de nombreuses années,

Conscients que les villes, en première ligne face au terrorisme, représentent aujourd'hui le niveau pertinent pour répondre aux attentes de la population, pour réclamer aux instances nationales, européennes et internationales le soutien nécessaire à leur engagement,

### **Nous déclarons solennellement que :**

- La prévention de la radicalisation constitue une priorité dans la lutte contre le terrorisme ;
- La mobilisation des Elus et des représentants des collectivités locales doit inciter les gouvernements de nos pays respectifs, mais également les instances européennes et internationales, à l'absolue nécessité de les associer dans tous les aspects de la lutte contre le terrorisme, dès lors que notre rôle est fondamental dans les domaines de la prévention, de la formation, de la sécurité générale, de la sécurisation de nos espaces publics et, plus généralement, dans la lutte contre le terrorisme ;
- Le partage des expériences communes, la mise en commun de nos ressources humaines, techniques, technologiques représente un atout essentiel qui doit être renforcé et structuré.

### **Nous plaidons pour :**

- Une reconnaissance nationale, européenne et internationale du rôle des Elus ou des représentants des villes dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de sécurité et d'éducation dans cette lutte contre la radicalisation et le terrorisme ;

- La création d'un collège des Elus locaux d'Europe et de Méditerranée comme interlocuteur des autorités européennes et internationales sur les questions de radicalisation et de terrorisme, en synergie avec le Comité des Régions, l'Assemblée Régionale et Locale Euro-méditerranéenne, le Réseau de sensibilisation à la radicalisation et le Groupe d'experts de haut niveau sur la radicalisation ;
- Des moyens financiers accrus afin de permettre aux villes d'engager des actions de prévention, de formation, de coopération, de recherche, d'évaluation, de sécurisation des espaces publics, mais également pour venir en aide aux victimes du terrorisme ;
- La création à cet effet d'instruments financiers dédiés, notamment un fonds européen pour soutenir la sécurisation des espaces publics dans les villes ;
- Un soutien conjoint de l'Union européenne et des pays méditerranéens pour développer la recherche technologique et la filière industrielle dans le domaine de la sécurité urbaine ;

**Nous, Elus et représentants des villes signataires nous engageons à :**

- Poursuivre notre mobilisation contre la radicalisation et le terrorisme en mettant en commun nos moyens et nos expériences ;
- Adopter une stratégie commune et proposer un plan d'actions à la Commission européenne, à l'Union pour la Méditerranée et à l'Unesco pour des coopérations entre les villes incluant les aspects éducatifs, sociaux, préventifs et numériques ;
- Echanger les informations indispensables dans cette lutte contre le terrorisme ;
- Mettre en œuvre une réflexion générale aux niveaux européen et international sur les statuts et les prérogatives des polices locales ainsi que sur les coopérations entre ces forces de sécurité, essentielles à la lutte anti-terroriste ;
- Poursuivre nos efforts et innover sans cesse pour sécuriser les espaces publics et ainsi protéger les citoyens.

Nous invitons tous les Elus, tous les représentants des villes d'Europe, de Méditerranée et au-delà à nous rejoindre afin de constituer une force incontournable pour lutter contre l'obscurantisme et assurer la paix dans le monde.

Nice, le 29 septembre 2017